

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 21 MARS 2024

**Nombre de membres :**

 En exercice : 60  
 Présents : 34  
 Pouvoirs : 12  
 Votants : 44

**Date de convocation et d'affichage :**

13 mars 2024

**Numéro :**

D20240321\_99

**Objet :**

 Adhésion à  
 l'association  
 RAMSAR France  
 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace du Vieux Jonc à Saint-Paul-de-Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	S. GAUTIER
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	JM.GAUTHIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MARLIEUX	Chantale	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	C. MONIER
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	X		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	X		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	JP. GRANGE
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Patrick MATHIAS**

Rapporteur : **Gérard BRANCHY**

La convention de Ramsar sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 à Ramsar en Iran. Elle regroupe aujourd'hui 171 pays, 2416 sites désignés.

Objectif : « la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources »

Fondée à l'origine sur la préservation des habitats d'oiseaux d'eau cette convention a élargi son champ de compétence à tous les aspects de la biodiversité et va même jusqu'à la préservation des valeurs sociales et culturelles présentes sur le territoire des zones humides.

Ramsar est un label de reconnaissance de l'importance mondiale de ces zones humides. Il récompense et valorise les actions de gestion durable et encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.

La Dombes a candidaté en 2021 avec l'appui du Département de l'Ain. Le 22 mars 2023, après un long processus de consultation des acteurs locaux et nationaux, la Dombes a été reconnue officiellement site Ramsar par le secrétariat général de la convention.

Le label a été inauguré le 2 juin 2023 à Bouligneux en présence du Président de Ramsar France.

La Dombes est le 2500<sup>ème</sup> site reconnu dans le monde. 54 sites sont aujourd'hui labellisés en France.

**L'association Ramsar France** est une association loi 1901 créée en 2011 par les gestionnaires de sites Ramsar. L'ambition de Ramsar France est double :

- Créer un lien entre sites Ramsar français, le ministère de l'Écologie et le secrétariat de la Convention de Ramsar,
- Jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

L'association Ramsar France a pour mission de :

- Animer le réseau des acteurs des sites et villes Ramsar dont l'organisation du séminaire annuel des élus et techniciens (la CC Dombes a pu déjà y participer en tant que site candidat) ;
- Coordonner la Journée mondiale des zones humides (4 animations réalisées en Dombes début 2024) ;
- Améliorer la communication autour du label Ramsar ;
- Diffuser les dernières actualités nationales et internationales sur les zones humides ;
- Communiquer sur le label Ramsar en France ;
- Représenter les sites français lors des événements nationaux et internationaux ;
- Produire des documents valorisant les zones humides et les sites Ramsar ;
- Aider à la gestion des sites Ramsar et réaliser d'expertises sur les sites Ramsar (Etats des lieux, etc.) ;
- Participer aux groupes de travail nationaux (groupe national zones humides)

La Communauté de Communes de la Dombes et les acteurs du site Ramsar de la Dombes pourront bénéficier de de cette expertise nationale.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le principe de l'adhésion à l'association RAMSAR France pour un montant de 500 €,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents afférents.

#### **Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide par 44 voix pour et 2 abstentions :

- **D'approuver** le principe de l'adhésion à l'association RAMSAR France pour un montant de 500 €,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le 21 mars 2024

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS



A retourner à : Association Ramsar France – c/o LPO  
Fonderies Royales – CS 90263 – 17305 ROCHEFORT Cedex  
Mail : [reseau@ramsarfrance.fr](mailto:reseau@ramsarfrance.fr)

**Personne morale (coordinateur / animateur)**

Nom de la collectivité / établissement public / organisme / association :

Nom et prénom du représentant titulaire :

Nom et prénom du représentant suppléant :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

**Personne physique (expert)**

Madame  Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

**J'adhère à l'association Ramsar France**

25 € - Personne physique

100 € - Association, syndicat mixte, commune (<10 000 hab.)

200 € - Commune (entre 10 000 hab. et 50 000 hab.),  
établissement public

500 € - Commune (>50 000 hab.), communauté de communes,  
département, région, entreprise privée

1000 € - Communauté d'agglomération (>50 000 hab.),  
communauté urbaine (>450 000 hab.), métropole

**Je soutiens l'association Ramsar France**

Je fais un don de            €

**Je règle par**

Chèque à l'ordre de l'association Ramsar France

Paiement en ligne sur Helloasso (<https://bit.ly/adhesion-ramsar-france-2024>)

Virement bancaire sur le compte de l'association : Crédit Mutuel

IBAN : FR76 1551 9390 7800 0227 51301 43

BIC : CMCIFR2A

Fait à :

Le :

Signature :